



Conférence européenne des **Présidentes et Présidents de Parlement** European Conference of **Presidents of Parliament**

Rome, 15-16 octobre 2026 / 15-16 October 2026



3 septembre 2026

Informations pratiques

Lieu et dates de la Conférence

La Conférence se tiendra les **15 et 16 octobre 2026** à Rome:
Chambre des Députés – Hémicycle du Palazzo Montecitorio
Piazza Montecitorio 1 – 00186 – Rome

En marge de la Conférence:

Mercredi 14 octobre 2026

- 18.00 à 19.30 **Réception de bienvenue** à Palazzo Sant'Ivo alla Sapienza
(Sénat, Corso del Rinascimento 40, Rome) – *sur invitation uniquement*

Jeudi 15 octobre 2026

- 8.30 à 9.45 **Petit-déjeuner de travail des Femmes Présidentes de Parlement** au Palazzo Giustiniani (Sénat, Via della Dogana Vecchia 29, Rome) – *sur invitation uniquement*
- 8.30 à 9.30 **Réunion des Secrétaires des délégations nationales** au Palazzo Montecitorio (Chambre des Députés, Piazza Montecitorio 1, Rome)
- 13.15 à 15.00 **Déjeuner** au Palazzo Montecitorio (Chambre des Députés, Piazza Montecitorio 1, Rome)
- 19.30 **Visite et Réception dînatoire** au Musée national du Palais Venezia (Via del Plebiscito 118, Rome)

Vendredi 16 octobre 2026

- 8.30 à 10.00 **Réunion des Secrétaires Générales et Secrétaires Généraux** au Palazzo Montecitorio (Chambre des Députés, Piazza Montecitorio 1, Rome)
- 12.45 à 14.45 **Déjeuner offert par la Présidente de l'Assemblée parlementaire** (La Lanterna, via Tomacelli 157, Rome) – *sur invitation uniquement*

Veuillez noter qu'aucun programme spécial distinct n'a été prévu pour les conjoint-es

Site web de la Conférence

Les informations sur la Conférence sont disponibles sur le site de l'APCE ([Conférence européenne des Présidentes et Présidents de Parlement \(15 et 16 octobre 2026, Rome\)](#)) et sur le site du Parlement italien: ecpp2026.parlamento.it.

Coordonnées

Secrétariat de la Conférence:

Secrétariat de la délégation italienne auprès de l'APCE

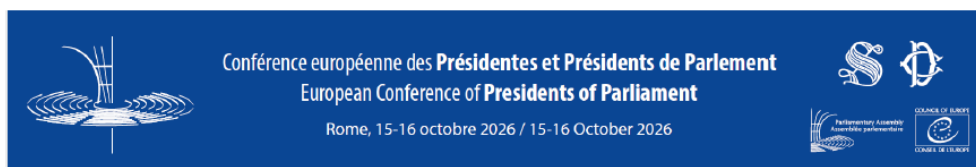
Adresse courriel dédiée à la Conférence:

eccp2026@camera.it

Téléphone: +39 06 6760 3789 -3271

Procédure d'inscription – Enregistrement en ligne

1. Chaque délégation devra désigner une personne de contact (coordinateur) qui sera en charge de l'enregistrement de toute la délégation. Ce rôle devrait de préférence être assuré par le/la Secrétaire de la délégation nationale.
2. La personne de contact désignée pour chaque Parlement ou chaque Chambre devra transmettre ses coordonnées en utilisant [ce lien](#).
3. En complétant son adresse email dans le formulaire, la personne de contact recevra un message contenant un lien lui permettant de s'enregistrer en tant que personne de contact de sa délégation et de soumettre ses coordonnées (voir ci-dessous).
4. Après cette étape, la personne de contact recevra par email un nom d'utilisateur ainsi qu'un mot de passe pour accéder au [site web](#) des formulaires d'inscription de la délégation.
5. La page d'accès aux formulaires fournit également des instructions pour les remplir.



As the contact person of your delegation, you will be in charge of the registration of the whole delegation.
Please fill the form below. This first step will allow you to get a password to have access to the delegation registration form.
The requested password will be sent by email to you very shortly.

*En tant que personne de contact de votre délégation, vous serez en charge de l'enregistrement de toute la délégation.
Merci de bien vouloir remplir le formulaire ci-dessous. Cette première étape vous permettra d'obtenir un mot de passe pour accéder au formulaire d'enregistrement de la délégation.
Le mot de passe ainsi demandé vous sera envoyé par courriel sous peu.*

1. Name / Nom	
2. First name / Prénom	
3. E-mail	
4. Country / Pays	
5. Chamber / Chambre	
6. Organisation	

In case of problem please contact
En cas de problème veuillez contacter
eccp2026@camera.it

6. Le site d'enregistrement en ligne des délégations est ouvert jusqu'au **22 septembre 2026**.

Tous les participant-es doivent être enregistré-es individuellement pour accéder aux locaux de la conférence (badges) et aux événements sociaux.

Composition des délégations pour l'accès aux locaux de la Conférence

L'accès à la salle de la Conférence (Hémicycle) sera restreint. Conformément au Règlement de la Conférence, trois sièges seront attribués à chaque délégation monocamérale et six sièges pour les parlements bicaméraux.

Si le/la président·e de la délégation nationale auprès de l'Assemblée parlementaire – comme cela serait souhaitable – est présent·e dans la délégation, un siège additionnel sera attribué.

Les personnes accompagnant les délégations (personnel de l'ambassade, fonctionnaires du secrétariat ou parlementaires des délégations nationales) pourront prendre place dans l'Hémicycle, dans la limite des places disponibles.

Hébergement

Vous trouverez **en annexe une liste d'hôtels recommandés** en centre-ville, situés à proximité du lieu de la Conférence. Les catégories d'hôtels varient de 3 à 5 étoiles.

Transports

Aucune disposition particulière n'est prévue concernant les arrivées et les départs (aéroport). Il est conseillé aux délégations de contacter directement leur ambassade à cet effet.

Sécurité

Merci de noter que chaque Président·e peut être accompagné·e **d'un agent de sécurité (non armé)**.

Badges d'identification

Les badges d'identification doivent être portés à tout moment pendant la Conférence (réunions, restaurants, programme social, visites guidées). **Les badges seront préparés par le Parlement italien à partir de la base de données d'enregistrement des participants.**

Les ambassades ou les secrétaires de délégations sont invités à retirer les badges de leur délégation à l'avance.

Le retrait des badges sera disponible en trois points:

1. Au Sénat italien, avant la réception de bienvenue la veille de la Conférence

mercredi 14 octobre, de 10.00 à 12.00; de 14.00 à 18.00

Palazzo Cenci, Piazza S. Eustachio, 83, Rome

2. Au Sénat italien, avant le Petit-déjeuner de travail des Femmes Présidentes de Parlement

jeudi 15 octobre, de 8.00 à 8.30.

Palazzo Giustiniani, Via della Dogana Vecchia 29, Rome

3. Sur le lieu de la Conférence (Chambre des Députés)

jeudi 15 octobre, de 8.00 à 17.00,

Palazzo Montecitorio, Piazza Montecitorio 1, Rome

Interprétation et documents

Les documents de la Conférence seront disponibles en anglais et en français sur le site web de l'APCE ([Conférence européenne des Présidentes et Présidents de Parlement \(15 et 16 octobre 2026, Rome\)](#)) et sur le site du Parlement italien ([ecpp2026.parlamento.it](#)).

L'interprétation simultanée sera assurée en anglais, français, allemand et italien.

Des cabines supplémentaires pourront être octroyées, par ordre chronologique des demandes (**premier arrivé, premier servi**), pour l'interprétation simultanée dans d'autres langues. Les coûts de recrutement des interprètes seront à la charge des délégations concernées.

Toute délégation qui souhaite l'interprétation du discours de son/sa Président.e par son/sa propre interprète se verra accorder l'accès à une cabine d'interprétation. Pour toute demande, veuillez contacter le Secrétariat de la Conférence: ecpp2026@camera.it.

Veuillez noter que ces demandes devront respecter les conditions de travail des interprètes en vigueur au Conseil de l'Europe.

Liste des orateurs / Discours

Les Président.e-s (ou Vice-Président.e-s) peuvent d'ores et déjà s'inscrire sur la liste des orateurs (pour un ou plusieurs thèmes) en contactant le Secrétariat de la Conférence à Strasbourg: CONFPACE26@coe.int.

L'ordre des orateurs/oratrices sera fixé par le tirage au sort organisé lors de la réunion des secrétaires des délégations nationales (15 octobre de 8 h 30 à 9 h 30). La liste ainsi établie sera distribuée dès que possible, afin que les orateurs/oratrices puissent savoir à quel moment ils/elles seront appelé-es à s'adresser à la Conférence.

Les orateurs/oratrices qui s'inscrivent après le tirage au sort seront ajouté-es à la liste selon leur ordre d'inscription.

Pour faciliter le travail des interprètes, les orateurs/oratrices qui ont prévu un discours écrit sont invité-es à en remettre une copie à l'avance au Secrétariat de la Conférence à Strasbourg: CONFPACE26@coe.int.

Réunions bilatérales

Des salles de réunions seront mises à la disposition des participant.e-s pour des réunions bilatérales.

Les créneaux horaires vont de 30 minutes à 1 heure maximum pour permettre à toutes les délégations d'avoir des opportunités de rencontres bilatérales. Les délégations sont priées de respecter le temps alloué afin de permettre la préparation des salles et les arrangements techniques entre les réunions.

Les salles de réunion peuvent être réservées à l'avance via le système de réservation en ligne <https://ecpp2026.camera.it/>. Pour vous connecter, utilisez les mêmes identifiants fournis pour accéder à la plateforme d'inscription. Les demandes d'aide peuvent être envoyées à l'adresse suivante : ecpp2026@camera.it.

-:-:-

Annexe: liste des hôtels recommandés